



TIDEWATER
Midstream and Infrastructure Ltd.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.
États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Actif			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3,6 \$	17,0 \$
Débiteurs		254,8	269,9
Contrats dérivés		4,1	18,5
Stocks	4	52,7	87,9
Charges payées d'avance et autres		31,3	57,6
Actifs détenus en vue de la vente	3	567,9	—
Total des actifs courants		914,4	450,9
Contrats dérivés		3,6	22,2
Charges payées d'avance et autres		5,4	6,4
Placements	5	37,2	94,5
Actifs au titre de droits d'utilisation		67,0	92,8
Stocks	4	36,3	37,0
Immobilisations corporelles	6	1 213,1	1 570,8
Total de l'actif		2 277,0 \$	2 274,6 \$
Passif			
Courant			
Créditeurs et charges à payer		378,1 \$	470,0 \$
Dividendes à payer	11 c)	4,3	4,2
Contrats dérivés		23,6	13,0
Passif lié aux bons de souscription	8	4,3	12,4
Dette bancaire	7	157,7	—
Emprunt à terme	8	24,5	—
Débtentures convertibles	9	72,7	—
Obligations locatives et autres	10	38,8	47,0
Passifs détenus en vue de la vente	3	86,8	—
Total des passifs courants		790,8	546,6
Dette bancaire	7	543,5	537,6
Emprunt à terme	8	131,3	127,9
Débtentures convertibles	9	—	71,2
Contrats dérivés		22,5	13,8
Obligations relatives au démantèlement		47,2	46,6
Passifs d'impôt différé		33,2	51,0
Obligations locatives et autres	10	28,4	133,6
Total du passif		1 596,9	1 528,3
Capitaux propres			
Attribuables aux actionnaires		643,6	703,3
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle		36,5	43,0
Total des capitaux propres		680,1	746,3
Total du passif et des capitaux propres		2 277,0 \$	2 274,6 \$

Se reporter aux notes annexes.

Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité, en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	Notes	2023	2022	2023	2022
Produits	12	582,1 \$	712,1 \$	1 705,3 \$	2 164,1 \$
Charges d'exploitation	12	535,8	658,7	1 576,7	1 990,2
Marge brute		46,3	53,4	128,6	173,9
Frais généraux et administratifs		12,3	9,1	32,1	27,8
Rémunération fondée sur des actions		3,8	3,4	11,7	10,7
Amortissement		25,9	20,8	70,5	60,8
Bénéfice d'exploitation		4,3	20,1	14,3	74,6
Charges financières et autres	13	26,0	17,3	73,3	51,3
Profit réalisé sur les contrats dérivés		(5,3)	(13,0)	(23,2)	(37,5)
Perte (profit) latent sur les contrats dérivés		14,8	38,7	44,2	(10,2)
Perte à la vente d'actifs		0,4	7,2	1,3	9,4
Bénéfice lié aux placements mis en équivalence		(1,7)	(4,0)	(7,4)	(2,4)
Coûts de transaction		2,8	2,9	4,5	3,7
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(32,7)	(29,0)	(78,4)	60,3
(Économie) charge d'impôt différé		(7,8)	(7,0)	(17,8)	16,5
(Perte nette) bénéfice net et (perte globale)					
bénéfice global		(24,9) \$	(22,0) \$	(60,6) \$	43,8 \$
(Perte nette) bénéfice net et (perte globale)					
bénéfice global attribuables :					
Aux actionnaires		(22,9)	(18,8)	(54,1)	38,5
À la participation ne donnant pas le contrôle		(2,0)	(3,2)	(6,5)	5,3
(Perte nette) bénéfice net et (perte globale)					
bénéfice global		(24,9) \$	(22,0) \$	(60,6) \$	43,8 \$
(Perte nette) bénéfice net par action attribuable					
aux actionnaires :					
De base	11 d)	(0,05) \$	(0,05) \$	(0,13) \$	0,11 \$
Dilué	11 d)	(0,05) \$	(0,05) \$	(0,13) \$	0,09 \$

Se reporter aux notes annexes.

Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en millions de dollars canadiens)

	Notes	Attribuable aux actionnaires de la Société					Total des capitaux propres
		Capital social	Réserve pour paiements à des employés fondés sur des actions	Déventures convertibles	Bénéfices non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	
Solde au 1 ^{er} janvier 2023		537,6 \$	15,0 \$	4,9 \$	145,8 \$	43,0 \$	746,3 \$
Perte nette		—	—	—	(54,1)	(6,5)	(60,6)
Émission d'actions ordinaires		1,7	(1,7)	—	—	—	—
Frais d'émission d'actions (déduction faite de l'impôt)		(0,1)	—	—	—	—	(0,1)
Rémunération fondée sur des actions		—	7,3	—	—	—	7,3
Dividendes déclarés	11 c)	—	—	—	(12,8)	—	(12,8)
Solde au 30 septembre 2023		539,2 \$	20,6 \$	4,9 \$	78,9 \$	36,5 \$	680,1 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2022		445,6 \$	13,6 \$	4,9 \$	152,6 \$	26,1 \$	642,8 \$
Bénéfice net		—	—	—	38,5	5,3	43,8
Émission d'actions ordinaires		97,2	(1,0)	—	—	—	96,2
Frais d'émission d'actions (déduction faite de l'impôt)		(7,0)	—	—	—	—	(7,0)
Rémunération fondée sur des actions		—	5,9	—	—	—	5,9
Dividendes déclarés	11 c)	—	—	—	(11,1)	—	(11,1)
Apport provenant d'une participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	6,5	6,5
Solde au 30 septembre 2022		535,8 \$	18,5 \$	4,9 \$	180,0 \$	37,9 \$	777,1 \$

Se reporter aux notes annexes.

Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en millions de dollars canadiens)

		Trimestres clos les 30 septembre	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	Notes	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :					
Activités d'exploitation					
(Perte nette) bénéfice net		(24,9) \$	(22,0) \$	(60,6) \$	43,8 \$
Ajustements :					
Rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie		1,6	1,3	7,3	5,9
Amortissement		25,9	20,8	70,5	60,8
Charges d'intérêts et charges financières	13	17,7	10,6	50,1	31,3
Désactualisation et autres	13	6,9	6,6	20,5	20,1
Perte (profit) de change latent		0,8	2,3	(0,1)	3,0
Perte (profit) latent sur les contrats dérivés		14,8	38,7	44,2	(10,2)
Perte à la vente d'actifs		0,4	7,2	1,3	9,4
Bénéfice lié aux placements mis en équivalence		(1,7)	(3,9)	(7,4)	(2,3)
(Économie) charge d'impôt différé		(7,8)	(7,0)	(17,8)	16,5
Coûts de démantèlement engagés		(2,3)	(1,3)	(3,3)	(2,5)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie liées aux activités d'exploitation		30,0	13,7	38,0	0,4
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation					
		61,4	67,0	142,7	176,2
Activités de financement					
Avances sur la dette bancaire		45,0	50,7	163,8	90,0
Remboursement de billets à payer		–	(125,0)	–	(125,0)
Avances sur l'emprunt à terme	8	–	–	25,0	–
Païement au titre des obligations locatives et autres	10	(12,2)	(11,7)	(36,8)	(36,1)
Intérêts et charges financières payés		(19,0)	(16,2)	(53,5)	(38,7)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires		(0,1)	87,1	(0,1)	87,1
Païement de dividendes		(4,3)	(3,4)	(12,7)	(10,2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement					
		9,4	(18,5)	85,7	(32,9)
Activités d'investissement					
Dépenses à l'égard des immobilisations corporelles	6	(39,3)	(89,4)	(241,4)	(238,8)
Produit de la vente de crédits d'émission pour l'investissement	4	3,8	11,5	101,2	22,7
Réception d'une subvention publique	6	–	–	2,6	–
Produit de la vente d'actifs		0,2	4,0	8,5	9,6
Apport aux placements		–	(7,7)	(0,4)	(23,5)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie liées aux activités d'investissement		(55,0)	26,2	(112,3)	83,5
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement					
		(90,3)	(55,4)	(241,8)	(146,5)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		(19,5)	(6,9)	(13,4)	(3,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période					
		23,1	19,5	17,0	15,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période					
		3,6 \$	12,6 \$	3,6 \$	12,6 \$

Se reporter aux notes annexes.

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd. (« Tidewater » ou la « Société » lorsqu'il s'agit du groupe consolidé et « Tidewater Midstream » lorsqu'il s'agit de l'entité juridique) est une société d'activités intermédiaires et d'infrastructures diversifiées comportant une chaîne de valeur intégrée dans les secteurs nord-américains du traitement du gaz naturel, des liquides de gaz naturel (les « LGN »), du raffinage du pétrole et des marchés renouvelables. Les actions ordinaires de Tidewater sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), sous le symbole « TWM ». L'établissement principal de la Société se situe au 222 – 3rd Avenue SW, suite 900, Calgary (Alberta), Canada, T2P 0B4.

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, Tidewater Midstream détenait 23,9 millions d'actions ordinaires de Tidewater Renewables Ltd. (« Tidewater Renewables »), soit environ 69 % des actions ordinaires émises et en circulation de Tidewater Renewables. Tidewater Renewables est une société de transition énergétique multidimensionnelle dont les activités sont axées sur la production de carburants à faible teneur en carbone, et ses actions sont cotées à la TSX, sous le symbole « LCFS ».

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») comprennent les résultats de Tidewater Midstream, de ses filiales et de ses partenariats au 30 septembre 2023 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et aux états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date (les « états financiers consolidés ») et doivent être lues parallèlement à ces états financiers consolidés. Les états financiers intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de Tidewater, et l'autorisation de publication a été donnée le 8 novembre 2023.

3. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 31 août 2023, Tidewater Midstream a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec AltaGas Ltd. (« AltaGas ») visant la vente de son usine à gaz de Pipestone (la « phase 1 de Pipestone »), le projet d'expansion de Pipestone (la « phase 2 de Pipestone » ou, collectivement, « Pipestone »), le partenariat Pipestone, qui détient l'installation de stockage de gaz naturel de Dimsdale, ainsi que les infrastructures de collecte et les autres infrastructures connexes pour un montant de 650 M\$ (la « transaction »), sous réserve des conditions de clôture habituelles.

La contrepartie sera versée sous forme d'un montant en trésorerie de 325 M\$ et de 12 466 437 actions ordinaires d'AltaGas, ce qui correspond à un montant d'environ 325 M\$ selon le cours de l'action d'AltaGas de 26,07 \$.

La transaction devrait être conclue au quatrième trimestre de 2023, sous réserve des approbations réglementaires et de certaines conditions de clôture, notamment une décision finale d'investissement favorable à l'égard du projet de phase 2 de Pipestone. Afin de favoriser l'obtention d'une décision finale d'investissement favorable, AltaGas et Tidewater Midstream ont conclu une entente visant la création d'une nouvelle coentreprise (la « coentreprise Pipestone ») afin de faire progresser la réalisation des étapes finales requises pour la mise en valeur et la construction du projet. La coentreprise Pipestone sera transférée à AltaGas à la clôture de la transaction.

Avant la clôture de la transaction, Tidewater fera l'acquisition de la participation restante de 15 % de la coentreprise dans le partenariat Pipestone.

Les actifs et les passifs de Pipestone et le placement dans le partenariat Pipestone ont été classés comme détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé de Tidewater, puisque leur valeur comptable sera recouvrée principalement par l'entremise de la transaction de vente. Les actifs sont évalués à leur valeur comptable, qui est inférieure à la juste valeur diminuée des coûts de cession. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente au 30 septembre 2023. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis pendant qu'ils sont classés comme détenus en vue de la vente. L'ensemble des produits et des charges attribuables aux actifs détenus en vue de la vente continue d'être comptabilisé jusqu'à la clôture de la transaction.

Au 30 septembre 2023, les actifs et les passifs de Pipestone et le placement dans le partenariat Pipestone ont été reclassés comme suit :

	30 septembre 2023
Charges payées d'avance et autres	28,9 \$
Placements	65,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	1,5
Stocks	5,8
Immobilisations corporelles	466,6
Actifs détenus en vue de la vente	567,9 \$
Obligations relatives au démantèlement	0,6 \$
Obligations locatives et autres	86,2
Passifs détenus en vue de la vente	86,8 \$

Au 30 septembre 2023, les paiements de loyers non actualisés et les engagements liés à des contrats de transport fermes de Pipestone s'établissaient comme suit :

	Moins de 1 an	Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	Plus de 5 ans	Total
Paiements de loyers non actualisés	7,7 \$	36,8 \$	66,8 \$	111,3 \$
Contrats de transport fermes	35,0 \$	159,8 \$	223,3 \$	418,1 \$

Les contrats de location et les contrats de transport fermes de Pipestone seront transférés à AltaGas à la clôture de la transaction.

4. STOCKS

Le tableau suivant présente un sommaire des stocks de la Société.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Charges d'alimentation et produits pétroliers raffinés	43,4 \$	52,2 \$
Matières et fournitures	7,0	5,7
Stocks liés à la commercialisation	2,2	6,5
Crédits d'émission pour l'investissement	0,1	23,5
Total des stocks courants	52,7	87,9
Stocks à long terme	36,3	37,0
Total des stocks	89,0 \$	124,9 \$

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, tous les stocks ont été comptabilisés au coût, et un montant de néant a été comptabilisé à la valeur nette de réalisation.

Le tableau suivant présente un sommaire des crédits d'émission pour l'investissement de la Société qui sont comptabilisés dans les stocks.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Solde au début de la période	0,1 \$	23,1 \$	23,5 \$	– \$
Crédits d'émission générés	3,8	–	82,4	34,3
Crédits d'émission vendus pour un produit en trésorerie	(3,8)	(11,5)	(101,2)	(22,7)
Crédits d'émission utilisés pour réduire le passif lié aux émissions	–	–	(4,6)	–
Réévaluation des crédits d'émission pour l'investissement	–	0,9	–	0,9
Solde à la fin de la période	0,1 \$	12,5 \$	0,1 \$	12,5 \$

5. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente un sommaire de la valeur comptable des placements de la Société.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Partenariat Pipestone (note 3)	– \$	60,9 \$
Rimrock Cattle Company	33,5	30,2
Placements à la juste valeur	3,7	3,4
Total	37,2 \$	94,5 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

	Usines et infrastructures	Actifs en cours de construction	Total
Coût			
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	1 482,5 \$	77,1 \$	1 559,6 \$
Apport provenant d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	6,5	6,5
Acquisitions	20,6	—	20,6
Entrées	—	349,3	349,3
Crédits d'émission octroyés pour l'investissement	—	(56,0)	(56,0)
Projets achevés	94,1	(94,1)	—
Cessions	(46,2)	—	(46,2)
Actif relatif au démantèlement	0,8	—	0,8
Solde au 31 décembre 2022	1 551,8 \$	282,8 \$	1 834,6 \$
Entrées	—	241,4	241,4
Crédits d'émission octroyés pour l'investissement	—	(82,4)	(82,4)
Réception d'une subvention publique	—	(2,6)	(2,6)
Projets achevés	92,9	(92,9)	—
Cessions	(36,3)	—	(36,3)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 3)	(472,2)	(28,4)	(500,6)
Actif relatif au démantèlement	3,8	—	3,8
Solde au 30 septembre 2023	1 140,0 \$	317,9 \$	1 457,9 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés			
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	183,3 \$	— \$	183,3 \$
Amortissement	50,5	—	50,5
Perte de valeur	55,0	—	55,0
Cessions	(25,0)	—	(25,0)
Solde au 31 décembre 2022	263,8 \$	— \$	263,8 \$
Amortissement	46,3	—	46,3
Cessions	(31,3)	—	(31,3)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 3)	(34,0)	—	(34,0)
Solde au 30 septembre 2023	244,8 \$	— \$	244,8 \$
Valeur comptable nette			
31 décembre 2022	1 288,0 \$	282,8 \$	1 570,8 \$
30 septembre 2023	895,2 \$	317,9 \$	1 213,1 \$

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, Tidewater a cédé certains actifs secondaires. La Société a comptabilisé une perte de 1,3 M\$ à l'égard de ces cessions. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, Tidewater a reçu une subvention publique de 2,6 M\$ pour avoir atteint certains jalons en matière de conception technique en ce qui a trait à l'installation de gaz naturel renouvelable proposée de Tidewater Renewables.

7. DETTE BANCAIRE

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette bancaire de la Société.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream	547,2 \$	470,2 \$
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables	159,4	72,6
Coûts de financement	(5,4)	(5,2)
Total de la dette bancaire	701,2 \$	537,6 \$
Tranche courante de la dette bancaire, déduction faite des coûts de financement	157,7	–
Tranche à long terme de la dette bancaire, déduction faite des coûts de financement	543,5	537,6

Tidewater Midstream et Tidewater Renewables ont chacune une facilité de crédit renouvelable (chacune, une « facilité de crédit de premier rang » et, ensemble, les « facilités de crédit de premier rang ») auprès d'un consortium de banques. Les facilités de crédit de premier rang ne sont pas assorties d'un cautionnement réciproque, ne sont pas assujetties à des défaillances croisées, pas plus que Tidewater Midstream et Tidewater Renewables ne sont consolidées aux fins des tests de conformité ou de la disponibilité.

Tidewater Midstream

Le 15 février 2023, Tidewater Midstream a modifié sa facilité de crédit de premier rang afin de reporter l'échéance au 10 février 2026. De plus, l'exigence de maintenir un montant minimal disponible d'au moins 50,0 M\$ a été supprimée pour la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Le 29 septembre 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été modifiée afin d'assouplir la clause restrictive financière relative au ratio de la dette de premier rang prioritaire déconsolidée sur le BAIIA ajusté et de faire passer ce ratio de 3,5 à 4,0 au 30 septembre 2023.

Après la fin du trimestre, le 17 octobre 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été modifiée de nouveau afin d'assouplir la clause restrictive financière relative au ratio de la dette de premier rang prioritaire déconsolidée sur le BAIIA ajusté et de faire passer ce ratio à 4,0 au 31 décembre 2023. Cette clause restrictive financière sera ramenée à un ratio de 3,5 pour les périodes ultérieures. La modification comprend également l'augmentation de la facilité d'un montant de 50 M\$, ce qui porte la capacité d'emprunt à 600 M\$.

Tidewater Midstream doit respecter chaque trimestre certaines clauses restrictives financières déconsolidées. Ces ratios, dont les calculs sont fondés sur des définitions précises comprises dans les ententes régissant la facilité de crédit de premier rang, ne sont pas conformes aux PCGR et ne peuvent être facilement calculés en se référant aux états financiers consolidés de la Société. Au 30 septembre 2023, Tidewater Midstream respectait ses clauses restrictives financières.

Les clauses restrictives financières déconsolidées de Tidewater Midstream au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 s'établissaient comme suit :

		30 septembre 2023	31 décembre 2022
	Ratio		
Dette déconsolidée sur le BAIIA ajusté ¹	Maximum 4,50:1	3,89	2,97
Dette de premier rang prioritaire déconsolidée ² sur le BAIIA ajusté	Maximum 4,00:1	3,89	2,97
Couverture des intérêts par le BAIIA ajusté	Minimum 2,50:1	2,87	4,47

1. La dette déconsolidée comprend la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream et exclut la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables, la facilité d'emprunt à terme et les débentures convertibles.

2. La dette de premier rang prioritaire déconsolidée comprend la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream et exclut la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables, la facilité d'emprunt à terme et les débentures convertibles.

Au 30 septembre 2023, Tidewater Midstream avait des lettres de crédit en cours de 60,2 M\$ (31 décembre 2022 – 45,5 M\$), lesquelles sont régies par une facilité distincte.

Tidewater Renewables

La facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables a été modifiée le 10 mai 2023 afin d'augmenter temporairement la disponibilité de 25,0 M\$ et a été modifiée de nouveau le 12 juin 2023 pour permettre l'accès à une disposition accordéon de 25,0 M\$ et annuler l'augmentation temporaire de la disponibilité. Le montant total disponible en vertu de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables est de 175,0 M\$, et la facilité arrivera à échéance le 18 août 2024.

Les clauses restrictives financières trimestrielles de Tidewater Renewables ont fait l'objet d'une renonciation au 30 septembre 2023. Cette « période de renonciation » se termine le 31 décembre 2023, date à laquelle Tidewater Renewables devra respecter certaines clauses restrictives financières sur une base annualisée. Tidewater Renewables peut, à son gré, mettre fin à la période de renonciation plus tôt, la période de calcul sur une base annuelle commençant à la fin de la période de renonciation. Les clauses restrictives financières, dont les calculs sont fondés sur des définitions précises comprises dans les ententes régissant la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et la facilité d'emprunt à terme (se reporter à la note 8), ne sont pas conformes aux PCGR et ne peuvent être facilement calculées en se référant aux états financiers consolidés de Tidewater Renewables. Les clauses restrictives financières annualisées à venir vont comme suit :

	31 décembre 2023	Par la suite
Dette de premier rang ¹ sur le BAIIA ajusté	Maximum 5,50:1	Maximum 4,00:1
Dette de premier rang prioritaire ² sur le BAIIA ajusté	Maximum 3,50:1	Maximum 3,00:1
Couverture des intérêts par le BAIIA ajusté	Minimum 2,00:1	Minimum 2,50:1

1. La dette de premier rang comprend la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et la facilité d'emprunt à terme.

2. La dette de premier rang prioritaire comprend la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et exclut la facilité d'emprunt à terme.

Tidewater Renewables doit aussi maintenir des contrats avec des entités de première qualité représentant au moins 80 % du BAIIA et dont la durée est d'au moins trois ans pourvu que, pour les besoins de cette clause restrictive, Tidewater Midstream soit réputée être une entité de première qualité. Au 30 septembre 2023, Tidewater Renewables respectait ses clauses restrictives financières.

Au 30 septembre 2023, Tidewater Renewables avait des lettres de crédit en cours de 5,0 M\$ (31 décembre 2022 – 5,0 M\$), lesquelles sont régies par une facilité distincte.

8. EMPRUNT À TERME ET PASSIF LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente un sommaire de l'emprunt à terme de Tidewater Renewables.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Facilité d'emprunt à terme	175,0 \$	150,0 \$
Escompte ¹	(19,2)	(22,1)
Total de l'emprunt à terme	155,8 \$	127,9 \$
Tranche courante de l'emprunt à terme, déduction faite de l'escompte	24,5	–
Tranche à long terme de l'emprunt à terme, déduction faite de l'escompte	131,3	127,9

1. Comprend l'escompte d'émission initial, les frais d'émission des titres d'emprunt et la juste valeur du passif lié aux bons de souscription au moment de l'émission, déduction faite de la désactualisation.

Le 24 octobre 2022, Tidewater Renewables a annoncé la conclusion d'une facilité de crédit de second rang assortie d'une garantie de premier rang d'une durée de cinq ans (la « facilité d'emprunt à terme »), d'une valeur nominale de 150,0 M\$ (le « montant en capital initial »), par l'intermédiaire d'une caisse de retraite de l'Alberta. La facilité d'emprunt à terme a été émise parallèlement à 3,4 millions de bons de souscription, ce qui confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de Tidewater Renewables pour une durée de cinq ans. Le 10 mai 2023, la facilité d'emprunt à terme a été modifiée, et un montant additionnel de 25,0 M\$ a été avancé (la « capacité d'emprunt additionnelle »).

La capacité d'emprunt additionnelle de 25,0 M\$ arrivera à échéance le 18 août 2024, et elle sera prorogée jusqu'au 18 août 2025 au plus tard, en cas de prorogation de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables. La capacité d'emprunt additionnelle de 25,0 M\$ est remboursable en versements trimestriels variables, à condition que le montant total non prélevé disponible en vertu de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables dépasse 50,0 M\$. Les remboursements variables sont fondés sur une partie des flux de trésorerie ajustés de Tidewater Renewables.

La facilité d'emprunt à terme est subordonnée à la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et est assujettie aux mêmes clauses restrictives financières que celle-ci, comme il est décrit à la note 7. La facilité d'emprunt à terme arrive à échéance le 24 octobre 2027, et les intérêts sont payés semestriellement sur le montant en capital initial et mensuellement sur la capacité d'emprunt additionnelle. Au cours de la période de renonciation, comme il est décrit à la note 7, la facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux annuel de 9,5 %. Après la période de renonciation, le taux d'intérêt de base est ramené à 6,5 % pour le montant en capital initial et demeure à 9,5 % pour tout montant impayé en vertu de la capacité d'emprunt additionnelle.

Tidewater Renewables peut, à son gré, racheter jusqu'à 100 % du capital initial avec une pénalité de 2,5 % après la date du deuxième anniversaire, ou sans pénalité après la date du troisième anniversaire. La capacité d'emprunt additionnelle peut être remboursée au gré de Tidewater Renewables, sans pénalité.

Le tableau suivant présente un sommaire du passif lié aux bons de souscription de la Société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

	Nombre de bons de souscription en circulation (en milliers)	Juste valeur
Solde au moment de l'émission, le 24 octobre 2022	3 375	10,4 \$
Perte à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription ¹	—	2,0
Solde au 31 décembre 2022	3 375	12,4 \$
Profit à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription ¹	—	(8,1)
Solde au 30 septembre 2023	3 375	4,3 \$

1. Le profit ou la perte à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription est inclus au poste Perte (profit) latent sur les contrats dérivés des états du résultat net et du résultat global.

La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, compte tenu des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Prix d'exercice par action	14,48 \$	14,84 \$
Cours de l'action ordinaire de Tidewater Renewables	8,30 \$	11,51 \$
Facteur de volatilité du cours de marché prévu	35,90 %	41,04 %
Taux d'intérêt sans risque	4,25 %	3,41 %
Durée de vie restante (en années)	4,07	4,81
Dividende annuel prévu par action	0,00 %	0,00 %
Juste valeur	1,27 \$	3,69 \$

9. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le tableau suivant présente un sommaire des débentures convertibles de la Société.

	Nombre de débentures convertibles (en milliers)	Composante passif	Composante capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	750	69,2 \$	4,9 \$
Désactualisation	–	2,0	–
Solde au 31 décembre 2022	750	71,2 \$	4,9 \$
Désactualisation	–	1,5	–
Solde au 30 septembre 2023	750	72,7 \$	4,9 \$

Les débentures viennent à échéance le 30 septembre 2024 et portent intérêt au taux annuel de 5,5 % payable semestriellement.

10. OBLIGATIONS LOCATIVES ET AUTRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des obligations locatives et autres.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de la période	180,6 \$	204,9 \$
Entrées	6,1	10,2
Désactualisation	10,4	15,2
Paievements de loyers	(36,8)	(48,4)
Résiliation de contrats de location	(6,8)	(3,7)
Reclassement dans les passifs détenus en vue de la vente (note 3)	(86,2)	–
Réévaluation du change	(0,1)	2,4
Solde à la fin de la période	67,2 \$	180,6 \$
Tranche courante des obligations locatives et autres	38,8	47,0
Tranche à long terme des obligations locatives et autres	28,4	133,6

Outre les paievements de loyers non actualisés de Pipestone présentés à la note 3 des états financiers intermédiaires, les paievements non actualisés liés aux obligations locatives et autres au 30 septembre 2023 sont résumés ci-dessous.

	Moins de 1 an	Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	Plus de 5 ans	Total
Paievements de loyers non actualisés	39,3 \$	28,8 \$	0,8 \$	68,9 \$

11. CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES

a) Actions ordinaires émises et en circulation

Au 30 septembre 2023, Tidewater avait 426,2 millions d'actions ordinaires en circulation d'une valeur comptable de 539,2 M\$ (31 décembre 2022 – 424,5 millions d'actions ordinaires en circulation d'une valeur comptable de 537,6 M\$).

b) Bons de souscription d'actions émis et en circulation

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, Tidewater avait 40,1 millions de bons de souscription d'actions en circulation et pouvant être exercés au prix de 1,44 \$ par bon de souscription, dont une tranche de 38,6 millions vient à échéance le 16 août 2024, et une tranche de 1,5 million vient à échéance le 16 septembre 2024.

c) Dividendes aux actionnaires

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	4,3 \$	4,2 \$	12,8 \$	11,1 \$
Dividendes déclarés par action	0,01 \$	0,01 \$	0,03 \$	0,03 \$

Au 30 septembre 2023, des dividendes de 4,3 M\$ étaient payables sur 426,2 millions d'actions ordinaires en circulation, à raison de 0,01 \$ par action (31 décembre 2022 – 4,2 M\$ payables sur 424,5 millions d'actions ordinaires en circulation, à raison de 0,01 \$ par action). Les dividendes ont été payés le 31 octobre 2023.

d) (Perte nette) bénéfice net par action

	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Trimestre clos le 30 septembre 2022		
	Perte nette	Actions ordinaires (en millions)	Perte nette par action	Perte nette	Actions ordinaires (en millions)	Perte nette par action
Perte nette attribuable aux actionnaires – de base	(22,9) \$	425,2	(0,05) \$	(18,8) \$	380,5	(0,05) \$
Effet dilutif des attributions d'actions	–	–	–	–	–	–
Effet dilutif des débentures convertibles	–	–	–	–	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires – diluée	(22,9) \$	425,2	(0,05) \$	(18,8) \$	380,5	(0,05) \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, 18,9 millions d'attributions d'actions (30 septembre 2022 – 3,4 millions), 40,1 millions d'actions liées aux bons de souscription d'actions (30 septembre 2022 – 19,1 millions) et 76,6 millions d'actions liées aux débentures convertibles (30 septembre 2022 – 79,7 millions) ont un effet antidilutif.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Perte nette	Actions ordinaires (en millions)	Perte nette par action	Bénéfice net	Actions ordinaires (en millions)	Bénéfice net par action
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires – de base	(54,1) \$	424,8	(0,13) \$	38,5 \$	354,8	0,11 \$
Effet dilutif des attributions d'actions	–	–	–	–	11,0	–
Effet dilutif des débentures convertibles	–	–	–	2,3	79,8	(0,02)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires – dilué	(54,1) \$	424,8	(0,13) \$	40,8 \$	445,6	0,09 \$

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, 19,8 millions d'attributions d'actions (30 septembre 2022 – 6,8 millions), 40,1 millions d'actions liées aux bons de souscription d'actions (30 septembre 2022 – 6,4 millions) et 76,6 millions d'actions liées aux débentures convertibles (30 septembre 2022 – aucune action) ont un effet antidilutif.

12. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022, la Société n'avait qu'un seul secteur opérationnel intégré verticalement, soit le secteur des activités intermédiaires et des infrastructures, étant donné que le principal décideur opérationnel examine les résultats d'exploitation à ce niveau en vue d'évaluer la performance financière et de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le secteur opérationnel des activités intermédiaires et des infrastructures comprend les catégories de produits suivantes : activités intermédiaires, activités en aval, et commercialisation et autres. Les montants présentés ne comprennent pas les profits et les pertes réalisés ou latents sur les contrats dérivés découlant des initiatives de gestion du risque sur marchandises de la Société.

	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Trimestre clos le 30 septembre 2023				
Produits (avant les éliminations intersociétés)	65,3 \$	269,3 \$	315,3 \$	649,9 \$
Éliminations intersociétés	(8,1)	(42,7)	(17,0)	(67,8)
Produits provenant de clients externes	57,2 \$	226,6 \$	298,3 \$	582,1 \$
Charges d'exploitation (avant les éliminations intersociétés)	31,1 \$	240,2 \$	332,3 \$	603,6 \$
Éliminations intersociétés	(2,5)	(42,9)	(22,4)	(67,8)
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	28,6 \$	197,3 \$	309,9 \$	535,8 \$
Marge brute	28,6 \$	29,3 \$	(11,6) \$	46,3 \$

	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Trimestre clos le 30 septembre 2022				
Produits (avant les éliminations intersociétés)	70,0 \$	330,3 \$	401,0 \$	801,3 \$
Éliminations intersociétés	(7,8)	(49,5)	(31,9)	(89,2)
Produits provenant de clients externes	62,2 \$	280,8 \$	369,1 \$	712,1 \$
Charges d'exploitation (avant les éliminations intersociétés)	39,3 \$	285,2 \$	423,4 \$	747,9 \$
Éliminations intersociétés	(2,0)	(42,9)	(44,3)	(89,2)
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	37,3 \$	242,3 \$	379,1 \$	658,7 \$
Marge brute	24,9 \$	38,5 \$	(10,0) \$	53,4 \$

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits (avant les éliminations intersociétés)	205,6 \$	706,8 \$	1 004,7 \$	1 917,1 \$
Éliminations intersociétés	(24,0)	(117,7)	(70,1)	(211,8)
Produits provenant de clients externes	181,6 \$	589,1 \$	934,6 \$	1 705,3 \$
Charges d'exploitation (avant les éliminations intersociétés)	101,2 \$	629,4 \$	1 057,9 \$	1 788,5 \$
Éliminations intersociétés	(7,4)	(102,3)	(102,1)	(211,8)
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	93,8 \$	527,1 \$	955,8 \$	1 576,7 \$
Marge brute	87,8 \$	62,0 \$	(21,2) \$	128,6 \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits (avant les éliminations intersociétés)	202,1 \$	910,4 \$	1 291,0 \$	2 403,5 \$
Éliminations intersociétés	(25,0)	(157,5)	(56,9)	(239,4)
Produits provenant de clients externes	177,1 \$	752,9 \$	1 234,1 \$	2 164,1 \$
Charges d'exploitation (avant les éliminations intersociétés)	108,6 \$	780,4 \$	1 340,6 \$	2 229,6 \$
Éliminations intersociétés	(8,3)	(139,7)	(91,4)	(239,4)
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	100,3 \$	640,7 \$	1 249,2 \$	1 990,2 \$
Marge brute	76,8 \$	112,2 \$	(15,1) \$	173,9 \$

13. CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

Les charges financières et autres comprennent les éléments suivants :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Intérêts sur la dette bancaire, l'emprunt à terme et les débentures convertibles	23,0 \$	12,1 \$	61,4 \$	34,9 \$
Intérêts capitalisés	(5,3)	(1,5)	(11,3)	(3,6)
Total des charges d'intérêts	17,7	10,6	50,1	31,3
Perte de change	1,4	1,0	2,7	0,8
Réévaluation des crédits d'émission pour l'investissement	–	(0,9)	–	(0,9)
Total des charges financières et autres avant la désactualisation	19,1 \$	10,7 \$	52,8 \$	31,2 \$
Désactualisation de l'obligation relative au démantèlement	1,0	0,8	2,7	2,5
Désactualisation de la dette à long terme	2,7	2,2	7,6	5,1
Désactualisation des obligations locatives	3,2	3,7	10,4	11,5
Autres	–	(0,1)	(0,2)	1,0
Total de la désactualisation	6,9	6,6	20,5	20,1
Total des charges financières et autres	26,0 \$	17,3 \$	73,3 \$	51,3 \$

14. ENGAGEMENTS

En plus des engagements présentés ailleurs dans les états financiers intermédiaires, la Société a pris des engagements dans le cadre de diverses ententes de transport dans le cours normal de ses activités. Les paiements minimaux annuels estimatifs sont présentés ci-dessous, déduction faite des recouvrements prévus des coûts d'exploitation auprès des clients.

	Moins de 1 an	Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	Plus de 5 ans	Total
Contrats de transport fermes	24,2 \$	94,5 \$	29,7 \$	148,4 \$

15. GESTION DU CAPITAL

La Société gère son capital afin de s'assurer une souplesse financière suffisante pour respecter les objectifs d'affaires en cours, y compris le financement des investissements et des occasions de croissance futurs ainsi que des obligations financières, et de maximiser le rendement pour l'actionnaire de manière à rehausser la valeur de l'action.

La Société considère que son capital investi correspond à la dette bancaire, à l'emprunt à terme, aux débiteures convertibles et aux capitaux propres. La Société apporte des ajustements au capital investi en fonction de la conjoncture économique et des occasions d'investissement qui se présentent. La Société a généralement recours à ses facilités de crédit et à ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excédant les dividendes et les intérêts pour répondre aux exigences en matière de capital. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ordinaires ou privilégiées, émettre de nouveaux titres d'emprunt subordonnés, renégocier les conditions de sa dette existante ou rembourser la dette existante. La Société n'est actuellement assujettie à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, autre que les clauses restrictives (se reporter à la note 7) relatives à sa dette bancaire et à son emprunt à terme. La Société respectait toutes les clauses restrictives financières au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

La Société surveille aussi sa structure du capital en fonction du ratio de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté. Cette mesure permet d'évaluer le niveau d'endettement de la Société. La dette nette consolidée se définit comme la dette bancaire, l'emprunt à terme et les débiteures convertibles, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Aux fins de la gestion du capital, la définition du BAIIA ajusté correspond à la mesure utilisée dans le calcul des clauses restrictives financières de Tidewater Midstream applicables à la facilité de crédit de premier rang de la Société (se reporter à la note 7).

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la Société. Le conseil d'administration a mis en place des politiques de gestion des risques et surveille la conformité à ces politiques. Les politiques de gestion des risques de la Société ont été établies de manière à mettre en évidence et à analyser les risques avec lesquels la Société doit composer, à établir des limites de risque et des contrôles appropriés et à surveiller les risques et le respect des conditions du marché. La Société a recours à des stratégies et à des politiques de gestion des risques pour s'assurer que tous les risques auxquels elle est exposée sont conformes à ses objectifs commerciaux et à ses seuils de tolérance à l'égard du risque. Bien que le conseil d'administration soit globalement responsable du cadre de gestion des risques de la Société, il incombe à la direction de la Société de gérer et de surveiller ces risques.

a) Juste valeur des instruments financiers

Au 30 septembre 2023, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dividendes à payer se rapprochait de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La valeur comptable de la dette bancaire et de l'emprunt à terme en cours se rapprochait de la juste valeur en raison de l'utilisation de taux d'intérêt variables.

Au 30 septembre 2023, la juste valeur des débentures de la Société s'établissait à environ 72,4 M\$ selon les cours du marché à la TSX.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle principalement des débiteurs de la Société et des contreparties financières qui détiennent de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des contrats dérivés. La trésorerie se compose des montants déposés auprès de banques à charte canadiennes. La Société gère le risque de crédit lié à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en choisissant des institutions financières présentant des notations élevées.

Les soldes des débiteurs de la Société sont principalement liés aux acheteurs de produits raffinés, aux frais de traitement du gaz naturel facturés aux producteurs, ainsi qu'aux acheteurs de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN. Ces acheteurs comprennent les détaillants de carburant, les producteurs, les sociétés de commercialisation et de négociation et les institutions financières. La Société évalue la solvabilité des contreparties, y compris leur situation financière et leurs notations externes. Selon le résultat, des lettres de crédit, des paiements anticipés ou quelque autre forme de rehaussement de crédit peuvent être exigés comme garantie.

Les soldes des débiteurs liés aux activités de commercialisation sont généralement réglés avec des contreparties à la date de règlement utilisée dans le secteur, qui est habituellement le mois suivant le mois au cours duquel le titre de propriété est transféré. La Société établit habituellement dans les 30 jours les factures des services de traitement du gaz naturel qu'elle fournit à ses clients et elle exige généralement un paiement dans les 30 jours suivant la date de facturation. La Société examine tous les soldes impayés des débiteurs sur une base mensuelle.

La Société évalue les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux débiteurs au moyen de taux de défaillance historiques, de l'analyse des débiteurs classés par antériorité et des informations prospectives pour déterminer le montant approprié des pertes de crédit attendues. Au 30 septembre 2023, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux débiteurs impayés s'élevaient à 1,8 M\$ (31 décembre 2022 – 2,1 M\$).

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La Société gère son risque de liquidité au moyen d'une gestion continue du capital. L'évaluation de la trésorerie qu'effectue la direction reflète les estimations, les hypothèses et les jugements relatifs aux conditions de marché actuelles.

La Société s'attend à ce que le fonds de roulement, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, le produit de la transaction et les autres sources de financement soient suffisants pour satisfaire à ses obligations et à ses engagements financiers, et à ce qu'ils lui fournissent un financement suffisant aux fins des dépenses d'investissement prévues. Le tableau ci-dessous présente des détails sur les échéances contractuelles liées aux passifs financiers de la Société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Créditeurs et charges à payer ¹	378,1 \$	– \$	470,0 \$	– \$
Dividendes à payer	4,3	–	4,2	–
Contrats dérivés	23,6	22,5	13,0	13,8
Passif lié aux bons de souscription	4,3	–	12,4	–
Obligations locatives et autres ²	39,3	29,6	48,1	166,4
Dette bancaire ³	159,4	547,2	–	542,8
Emprunt à terme ³	25,0	150,0	–	150,0
Débiteures convertibles ³	75,0	–	–	75,0
Passifs détenus en vue de la vente (note 3)	86,8	–	–	–
Total des passifs financiers	795,8 \$	749,3 \$	547,7 \$	948,0 \$

1. Les créditeurs et charges à payer comprennent une obligation de 24,8 M\$ (31 décembre 2022 – 24,8 M\$) garantie par les stocks de pétrole brut et de produits raffinés. Le taux d'intérêt en vigueur est de 8 % par année, et la prochaine date de renouvellement est en janvier 2024.
2. Les montants représentent les paiements en trésorerie non actualisés prévus liés aux contrats de location.
3. Les montants représentent uniquement le capital non actualisé et excluent les intérêts courus et les coûts de transaction.

d) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des conditions du marché, notamment les prix des marchandises, les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les flux de trésorerie, le bénéfice ou la valeur des instruments financiers de la Société. Le programme de gestion du risque de marché de la Société a pour objectif de gérer et de contrôler le risque de marché auquel la Société est exposée en fonction de paramètres acceptables, tout en maximisant le taux de rendement de la Société. Les dérivés financiers de la Société sont régis par des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'« ISDA ») et des conventions de courtage de compensation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la valeur de l'instrument financier ou les flux de trésorerie liés à l'instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. La Société surveille continuellement les taux d'intérêt et la conjoncture économique. La Société peut utiliser des swaps de taux d'intérêt différés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux paiements d'intérêts exigibles en raison de sa dette bancaire.

Au 30 septembre 2023, la Société avait une dette bancaire à taux variable (se reporter à la note 7) totalisant 706,6 M\$. Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette bancaire aurait une incidence après impôt de 1,3 M\$ et de 4,0 M\$, respectivement, sur (la perte nette) le bénéfice net pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Risque de change

Le risque de change représente le risque que la valeur des flux de trésorerie futurs fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change auquel la Société est exposée découle de certains soldes de son fonds de roulement libellés en dollars américains. La Société surveille continuellement les tendances au chapitre des taux de change et la conjoncture économique. Au 30 septembre 2023, les soldes du fonds de roulement nets libellés en dollars américains étaient de 34,1 M\$. Une variation de 5 % des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien aurait une incidence après impôt de 1,8 M\$ sur (la perte nette) le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Risque sur marchandises

Le risque sur marchandises correspond au risque que la juste valeur d'un dérivé sur marchandises fluctue en raison des fluctuations des prix du marché. Dans le cours normal des activités, la Société achète et vend diverses marchandises et utilise des dérivés pour protéger ses produits et ses charges d'exploitation contre les fluctuations des prix. Les politiques de gestion du risque sur marchandises de la Société sont conçues pour assurer que ses activités de couverture tiennent compte de ses risques grâce à la surveillance de ses positions sur dérivés, ainsi que des volumes physiques, des teneurs, des emplacements et de la capacité de stockage. Ces activités comprennent la charge d'alimentation en pétrole brut, les charges d'alimentation renouvelables et les carburants à faible teneur en carbone, les ventes de produits raffinés, les achats de gaz naturel et les ventes connexes, les achats de LGN aux fins de fractionnement et les ventes connexes des produits qui en résultent (y compris l'éthane, le propane, le butane et le condensat), ainsi que l'énergie servant à couvrir une partie des besoins en approvisionnement en énergie pour les installations de la Société. La Société est assujettie au risque sur marchandises par l'intermédiaire de ces actifs et passifs liés aux contrats dérivés. Une variation de 10 % des prix des marchandises sous-jacentes, relativement aux contrats dérivés de la Société, aurait une incidence après impôt de 16,3 M\$ sur (la perte nette) le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.